Utopia 56

Mobilisation pour les exilé.e.s

Rapport d'activité

2021

Sommaire

4 **RAPPORT MORAL DES CO-PRESIDENTES**

6 **VALEURS**

7 **PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIATIFS**

8 **PARTENAIRES FINANCIERS**

9 **ÉTAT FINANCIER**

10 **ACTIVITÉS**

- 11 **Activités d'urgence**
  - L'hébergement solidaire d'urgence
  - Les maraudes
  - L'accompagnement
  - Les maisons d'accueil
- 17 **Activités de mobilisation de l'opinion publique et des citoyen·nes**
  - La collecte de données
  - Le plaidoyer
  - La mobilisation et la sensibilisation
- 19 **Activités support**
  - L'accompagnement des bénévoles
  - La collecte de dons

20 **CALAIS & GRANDE-SYNTHE**

26 **DIJON**

27 **LILLE**

29 **PARIS & ILE-DE-FRANCE**

36 **RENNES**

38 **TOULOUSE**

39 **TOURS**

40 **NATIONAL**

- 40 **Activités de mobilisation**
  - Centralisation des données, développement de la communication et structuration d'un plaidoyer national
  - Le projet "Cocotopia"
- 42 **Activités support**
  - Structuration et développement des équipes
  - Accompagnement des équipes et bien-être au travail
  - Comités de coordination
  - Accompagnement associatif
  - Le retrait de Choose Love à la frontière franco-britannique

45 **PERSPECTIVES 2022**

Rapport moral

Après une année 2020 marquée par un fort développement d'Utopia 56, à travers la réouverture de notre antenne à Grande-Synthe et l'intensification de nos missions dans le contexte sanitaire, notre action en 2021 a fait face à l'augmentation accrue des traversées maritimes à la frontière franco-britannique pour lesquelles nous avons développé des maraudes de surveillance du littoral. Tout en maintenant nos activités déjà existantes, deux nouvelles maisons d'accueil de jeunes en recours de minorité ont ouvert en Ile-de-France - à Bobigny pour les jeunes filles et à Epinay pour les jeunes garçons et un nombre inédit d'occupations de lieux publics a été mené permettant des ouvertures pérennes de places d'hébergement. Plus de cinq ans après le démantèlement de la Jungle de Calais et alors que le principal bailleur de fonds des associations de Calais a mis fin à ses financements, jamais la militarisation de la frontière et le harcèlement policier n'a été aussi intense. Si le défi de retrouver des financements a été réussi pour Utopia 56, la médiatisation des expulsions et violences est un combat du quotidien.

L'ensemble de ces actions a permis de nourrir un plaidoyer croissant, notamment sur le plan contentieux avec plusieurs dépôts de plaintes. Suite au naufrage du 24 novembre 2021, où au moins 27 personnes sont décédées, pour qu'un tel drame ne se reproduise pas, Utopia 56 a déposé plainte pour omission de porter secours contre plusieurs responsables publics anglais et français. D'autres plaintes ont été déposées en 2021 pour mettre en cause les responsables des violentes expulsions des campements de Saint-Denis et de la place de la République à Paris fin 2020, ainsi que pour contester la légalité des expulsions de campements de Grande-Synthe. Jamais Utopia 56 n'a mené autant d'actions judiciaires, avec l'objectif d'identifier et sanctionner les responsables publics face à leurs manquements au regard du droit.

Par ces décès, expulsions et détresses, nos équipes sont exposées à des situations traumatisantes. Leur accompagnement s'est structuré avec le recrutement de salarié·es à échelle nationale, permettant davantage d'actions de prévention et d'accompagnement au bien-être dans les missions. Plusieurs groupes de travail, composés de membres du conseil d'administration, ont permis la création et l'émergence de nombreuses ressources - et d'autres continuent de voir le jour - afin d'accompagner chacun·e des membres de l'association, grâce à des groupes de paroles, échanges de pratiques, suivis individualisés, plateforme interne de signalement ou encore interventions de psychologues en urgence sur des événements précis.

La vie interne d'Utopia 56 aura vu la nomination lors de l'assemblée générale de juillet d'un de ses co-fondateurs, Gaël Manzi, à un rôle de président d'honneur, plus en recul du terrain et plus en conseils. Qu'il reçoive à nouveau ici notre amitié et notre reconnaissance pour son engagement et son soutien continu.

Entamant ainsi sa 6e année d'existence, tout en restant une jeune association en évolution croissante - par son budget, son nombre de salarié·es (de 14 en janvier 2021 à 30 salarié·es en décembre 2021) et bénévoles ou encore la structuration de ses actions - le développement d'Utopia 56 se poursuit en 2022 à travers la stabilisation de ses antennes et maisons, en maintenant comme depuis sa création un lien fort avec nos partenaires associatifs dans plus de 8 villes de France. Nos équipes se structurent avec davantage de salarié·es et de moyens matériels, tout en portant la mobilisation des citoyen·nes dans nos actions de bénévolat. Notre regard se porte également vers la frontière franco-espagnole, avec des maraudes de notre antenne de Toulouse. Le conflit en Ukraine, provoquant l'exil de milliers de personnes, rappelle à nos responsables politiques la nécessité d'un accueil digne et solidaire. Nous réaffirmons la nécessité et la possibilité de cet accueil inconditionnel, quel que soit le pays d'origine des personnes.

Chrystel Chatoux et Loan Chau
Co-présidentes d'Utopia 56

Valeurs

Utopia 56 est une association de mobilisation de citoyen·nes venant en aide aux personnes exilées, ainsi qu'aux personnes isolées et sans-abri, partout où l'urgence l'exige.

Devant de nombreux constats alarmants et les manquements étatiques flagrants, nous nous engageons à :

Aider matériellement, administrativement et juridiquement toutes les personnes qui le souhaitent grâce à la distribution de matériel d'urgence, à l'hébergement solidaire, aux collectes de dons matériels et à une orientation personnalisée vers les associations et les dispositifs sociaux, administratifs et juridiques adaptés.

Chacune des huit antennes d'Utopia 56 organise ses missions autours de valeurs communes, que toutes s'engagent à respecter et à mettre en oeuvre :

1 - L'écoute et le respect des histoires et projets de vie de chaque personne à qui nous venons en aide, afin de leur offrir un support et un suivi en cohérence avec leur vécu et leurs projets.

2 - L'entraide et la solidarité envers les personnes exilées et isolées à travers la promotion de l'engagement bénévole citoyen. A Utopia 56, nous défendons l'idée que faciliter le bénévolat pour des actions de soutien au plus proche des personnes exilées permet une meilleure prise de conscience des conditions indignes dans lesquelles ces personnes se retrouvent à leur arrivée en France. Après avoir pu constater elles-mêmes et eux-mêmes ces conditions sur le terrain, les bénévoles sont sensibilisé·es et plus à même de dénoncer ce non-accueil, et de sensibiliser à leur tour un plus grand nombre de personnes. Cette prise de conscience permet ensuite des actions de dénonciation et de sensibilisation plus efficaces.

3 - La lutte contre la précarité et en faveur de la dignité pour les personnes exilées, en rendant visibles les conditions d'accueil de ces dernières en France par le biais notamment des plaidoyers. Chaque jour et chaque nuit, nos équipes sont sur le terrain, dans différentes régions de France. Elles observent des situations, collectent des témoignages, comptabilisent des données et permettent ainsi de dénoncer les conditions de vie aberrantes et dévastatrices auxquelles sont contraintes une grande partie des personnes exilées. Ces témoignages alimentent ensuite un plaidoyer, des rapports ou encore des recours devant le tribunal administratif.

Nous remercions chaque personne, participant de près ou de loin, à la diffusion de ces valeurs de respect et de partage, selon cette philosophie que chacun·e peut aider, à sa manière et selon ses moyens.

Principaux partenaires associatifs

Principaux partenaires financiers

MEDECINS SANS FRONTIERES

FONDATION Abbé Pierre

Fonds A&A Ulmann
Accompagner, Autonomiser

fondation AnBer
reconnue d'utilité publique

Après Demain
AGIR CONTRE L'ISOLEMENT

BARREAU DE PARIS Solidarité
Fonds de dotation

CCFD TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement

Carasso Daniel & Nina
Fondation sous l'égide de la Fondation de France

écodis

Fondation de France

FONDATION "PRIX GRAND RABBIN JOSEPH COHEN"

HAELLA stichting

FONDS DE DOTATION HOPPENOT

FONDATION JM.BRUNEAU
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

LÉA NATURE

Les amis des enfants du monde

les petites pierres

FONDATION nexity

Nommontu Foundation

norsys FONDATION

RIACE
FONDS DE DOTATION

FONDATION SELIGMANN
POUR VIVRE ENSEMBLE

VILLE DE TOURS

État financier

2021

Total produits : 1,561,502 €*

Total charges : 1,282,634 €*

99,75 % d'origine privée

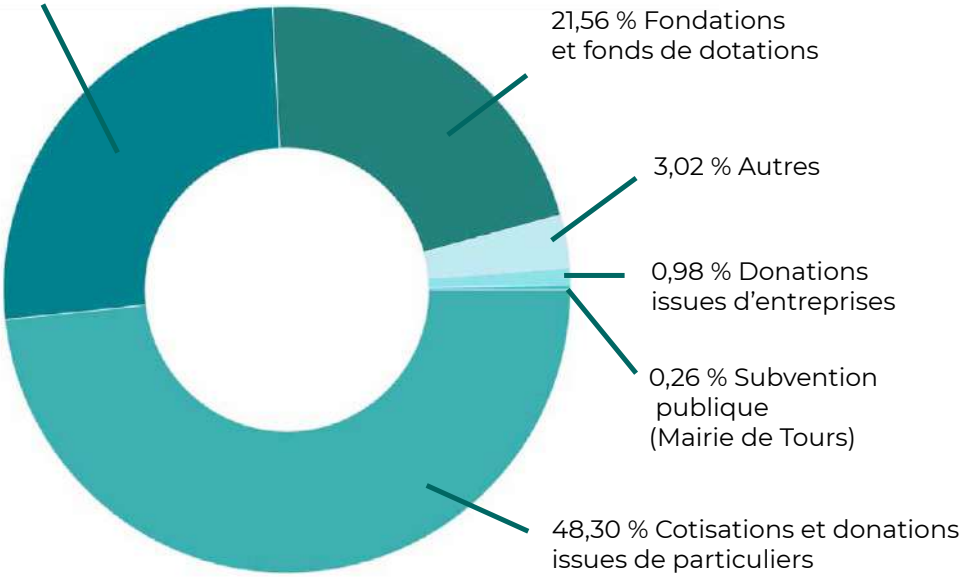

** Chiffres provisoires dans l'attente des comptes annuels certifiés*

2020

Total produits : 1,001,185 €

Total charges : 942,524 €

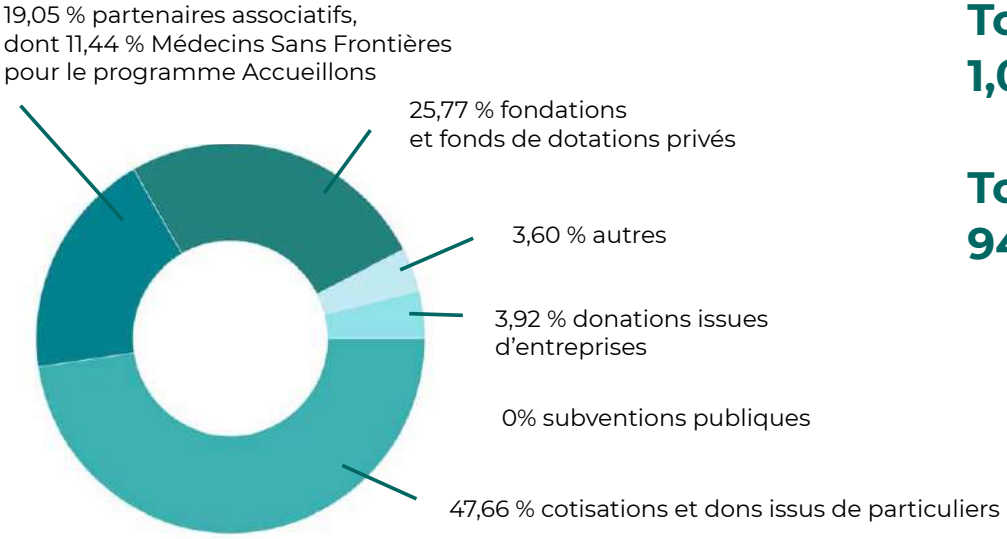

ACTIVITÉS

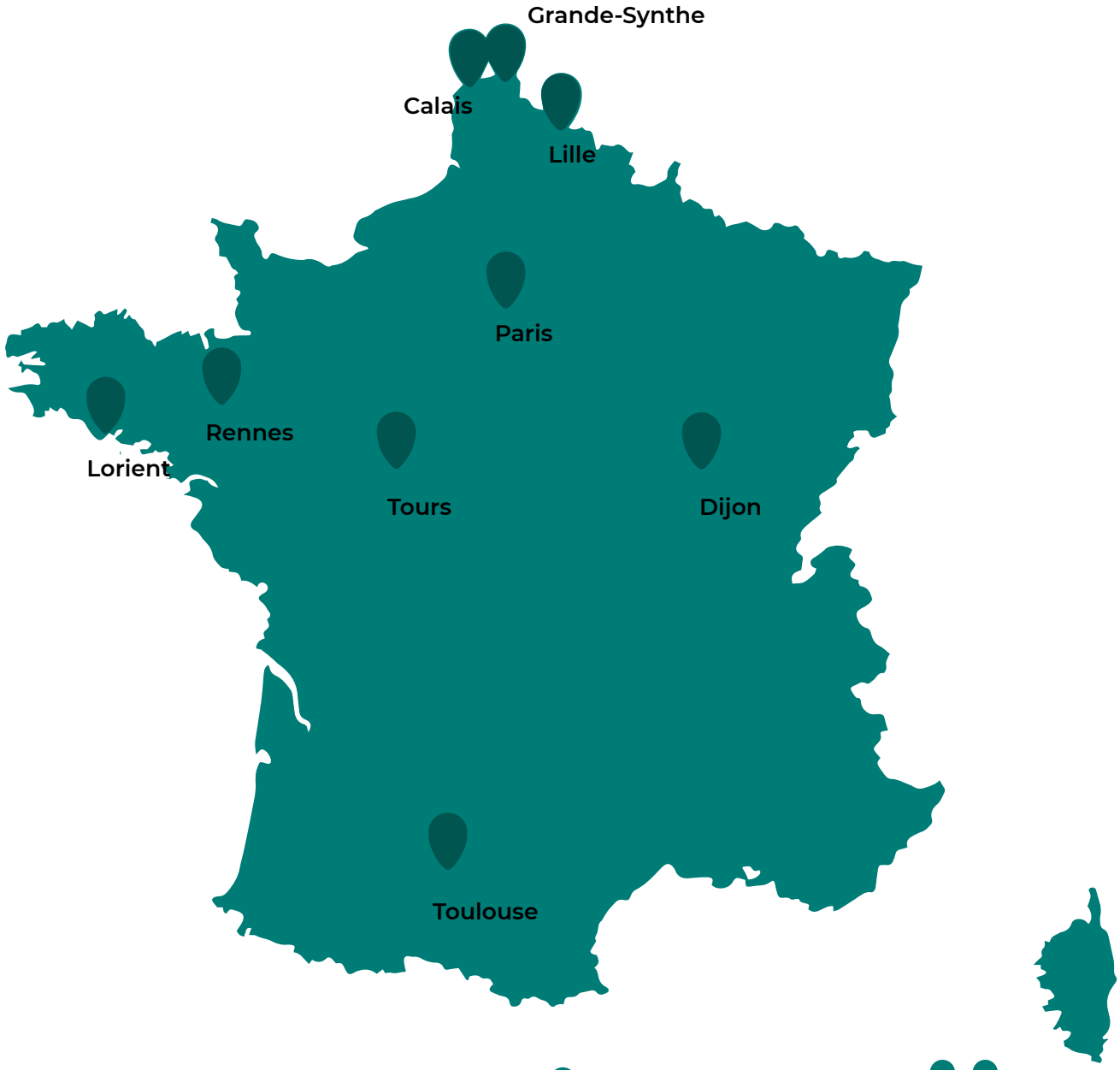

5 maisons

pour mineur·es isolé·es

étranger·ères

Bobigny
Epinay-sur-Seine
Sevran (2)
Tours

30

salarié.e.s

(fin décembre 2021)

+ de 3 000

bénévoles et

adhérent.es.

Activités d'urgence

Les maraudes

De jour comme de nuit, nous allons à la rencontre des personnes survivant dans la rue afin de les informer sur leurs droits, les orienter vers les structures adaptées et leur fournir une aide matérielle et alimentaire d'urgence. Selon le contexte, le tissu associatif et les besoins détectés, nos maraudes peuvent prendre différentes formes, être pédestres ou véhiculées, fixes ou mobiles. Nos maraudes sont également l'occasion de créer du lien social, de discuter et de partager un moment avec les personnes que nous rencontrons.

Maraudes de distribution de matériel

Nous distribuons des vêtements, produits d'hygiène et matériel de couchage et de mise à l'abri (couvertures, sacs de couchage, tentes, bâches, etc.) aux personnes que nous rencontrons dans la rue ou dans les lieux de vie informels. Nous organisons ponctuellement des distributions fixes et distribuons le plus souvent du matériel lors de nos actions de mise à l'abri (faute de solution d'hébergement d'urgence) et nos maraudes mobiles, ainsi que lors de situations d'urgence, en complément des autres associations.

Crédit : coll la faille

Maraudes de distribution alimentaire

Nous faisons des distributions alimentaires pour les personnes que nous rencontrons dans la rue, majoritairement lors de nos maraudes véhiculées le soir ou la nuit, lors de nos actions de mise à l'abri ou lors d'urgences.

Maraudes d'information et d'orientation

Nous réalisons régulièrement des maraudes d'information et d'orientation fixes ou mobiles pour aider les personnes survivant dans la rue à accéder aux dispositifs et structures en place, identifier leurs besoins, leur transmettre notre numéro d'urgence pour les antennes qui en sont dotées ou nos autres moyens de contact, leur fournir les informations dont elles pourraient avoir besoin, etc. Nous nous appuyons sur des brochures d'informations réalisées par d'autres associations et traduites en plusieurs langues, que nous leur distribuons également, contenant les adresses et horaires essentiels.

Crédit : Aurélien Goubau

Maraudes de surveillance du littoral

En réponse à l'intensification des tentatives de traversée de la Manche par bateau durant l'année, nous avons développé les maraudes plages. En fonction des créneaux horaires des marées, de la météo et des vents, nous pouvons anticiper les périodes de potentielles traversées et constituons un planning de surveillance du littoral, afin d'intervenir rapidement auprès des personnes qui seraient en errance après une tentative de traversée ayant échoué.

Crédit : Aurélien Goubau

Crédit : Aurélien Goubau

+ de 2 800 maraudes

de distribution et d'orientation

En 2020 : plus de 2 500 maraudes

+ de 25 000 couvertures et 4 200 tentes distribuées

En 2020 : plus de 25 000 couvertures et 6 000 tentes

L'accompagnement

L’accompagnement social et médical

Nous réalisons des accompagnements sociaux et médicaux pour les personnes que nous rencontrons selon leurs besoins. Cet accompagnement peut être ponctuel, tel un transport vers les dispositifs de soins et de santé, ou être de plus long terme, comme un suivi de dossier avec une assistance sociale. Nous collaborons au quotidien avec de nombreux·ses acteur·rices et veillons à orienter les personnes vers les structures, dispositifs ou associations spécialisées selon leurs besoins afin qu’elles puissent bénéficier d’un accompagnement adapté. Des permanences sociales sont également mises en place dans les antennes de Calais et de Lille. Toute personne est la bienvenue, quelle que soit sa situation administrative. Un temps d’écoute est proposé avant d’entamer l’accompagnement dans les démarches.

L’accompagnement administratif et juridique

Nous assurons également un accompagnement administratif et juridique pour les personnes que nous rencontrons. Nous orientons et accompagnons les personnes vers les dispositifs et structures en place et assurons le lien selon les besoins. Nous travaillons avec beaucoup d’acteur·rices spécialisé·es afin d’assurer un accompagnement adapté à la situation des personnes, comme Médecins Sans Frontières pour l’accompagnement des MIE en recours. Nous tenons par ailleurs des permanences juridiques à Calais et à Paris pour conseiller les personnes dans leurs démarches.

Crédit : Aurélien Goubau

+ de 1 200 mineur·es
orienté·es
et accompagné·es

Crédit : Aurélien Goubau

L'hébergement solidaire

Notre réseau est constitué de 465 hébergeur·ses solidaires

(300 hébergeur·ses en 2020)

L'hébergement solidaire d'urgence pour les femmes seules, couples et familles, grâce à notre réseau d'hébergeur·ses citoyen·nes et des paroisses. À Calais, Grande-Synthe, Lille, Paris et Rennes, nous essayons de trouver des solutions d'hébergement d'urgence pour la nuit pour les personnes les plus vulnérables que nous rencontrons lors de nos maraudes ou sur des points de rencontre fixe ou qui nous contactent via nos numéros d'urgence. À Paris seulement, 4.800 solutions d'hébergement solidaires en urgence ont pu être proposées durant l'année. Ainsi, 1.156 familles ont eu accès à au moins une solution d'hébergement solidaire (sur les 1.814 familles nous ayant sollicitées au total). Ces mises à l'abri n'interviennent qu'après vérification que les dispositifs officiels sont saturés (115, foyers pour mineur·es).

+ de 3 500 personnes

ont pu être hébergées pour au moins

une nuit

(+ de 3 000 personnes en 2020)

L'hébergement solidaire pour les mineur·es isolé·es étranger·ères

En plus de l'hébergement solidaire pour les personnes vulnérables précédemment citées, nous avons construit un réseau d'hébergeur·ses solidaires long-terme et de partenaires spécifiquement dédié aux mineur·es isolé·es étranger·ères (MIE) en recours que nous accompagnons le temps de leur procédure à Lille, Paris, Rennes et Tours.

L'hébergement solidaire demeure limité par les capacités d'accueil de nos réseaux d'hébergeur·ses solidaires et partenaires. Ainsi, à Paris et à Rennes, nous montons des campements avec les personnes que nous accompagnons lorsque nous n'avons pas d'autres solutions, tout en y assurant une présence régulière, en veillant à la sécurité des personnes et en leur fournissant le matériel nécessaire.

227 mineur·es ont pu être hébergé·es

au sein de notre réseau

Crédit : Hector Codazzi

L'hébergement solidaire long terme pour les jeunes majeur·es

Dans la continuité de notre action auprès des mineur·es isolé·es étranger·ères, nous accompagnons et hébergeons les jeunes majeur·es que nous avons suivi·es durant leur minorité ou qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance le temps que leur situation se stabilise (inscription dans une formation, obtention d'un emploi, accès à un hébergement autonome, obtention d'un titre de séjour, etc.). Cette action est principalement menée à Dijon, où nous nous sommes spécialisé·es dans cela, et à Tours, où nous avons le projet d'ouvrir une maison pour jeunes majeurs en 2022.

10 jeunes hébergés
via notre réseau d'hébergement solidaire et en hôtel
(3 en 2020)

Aucune de nos antennes n'est en capacité d'héberger en urgence ou sur le long-terme les hommes seuls. À défaut de pouvoir leur proposer un hébergement, nous leur distribuons de quoi se construire un abri : tentes, sacs de couchage, couvertures et bâches.

Les maisons d'accueil pour MIE

Les maisons du programme Accueillons

Lancé en 2017 par Utopia 56 et Médecins Sans Frontières, le programme Accueillons propose un hébergement solidaire à long terme pour les mineur·es isolé·es étranger·ères non pris·es en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et qui ont entamé un recours juridique pour la reconnaissance de leur minorité en Ile-de-France auprès du juge des enfants. L'hébergement solidaire a pour définition de pallier les failles de la prise en charge étatique et de sortir ces jeunes de la rue. Notre dispositif permet aux mineur·es isolé·es de pouvoir se reposer au sein d'un environnement stable et sécurisant pendant qu'ils·elles entament leurs démarches, en vue d'une prise en charge par les dispositifs de protection à l'enfance, et de se sortir plus facilement de cette situation juridique complexe. En parallèle de l'hébergement, ces jeunes bénéficient d'un accompagnement global (administratif, juridique, social, médical, psychologique et éducatif).

79 mineur·es pris·es en charge au sein de notre programme Accueillons,

principalement dans nos 4 maisons d'accueil en Ile-de-France

Les équipes de Médecins Sans Frontières identifient les jeunes qui peuvent intégrer les maisons depuis leur centre d'accueil de jour pour MIE à Pantin, puis se chargent du suivi social, médical, psychologique et juridique des jeunes. De notre côté, nous nous chargeons de l'accompagnement au quotidien des jeunes (rendez-vous administratifs, scolarisation, activités, cours de français, soutien scolaire, etc.), ainsi que de la gestion de la vie collective et de la logistique au sein de la maison.

L'hébergement solidaire repose sur deux dispositifs :

- au sein d'une de quatre maisons en Ile-de-France, dont trois pour garçons et une pour filles ;
- chez des hébergeur·ses solidaires en Ile-de-France, en Bretagne et en Occitanie.

Ces deux dispositifs ont été conçus comme complémentaires, les jeunes passant en premier lieu par la maison avant de rejoindre le réseau d'hébergeur·ses solidaires, mais le contexte sanitaire a réduit les passerelles entre les deux. Désormais, un grand nombre de jeunes demeurent durant la totalité de leur recours au sein d'une maison ou chez des hébergeur·ses.

La maison d'accueil de Tours

À Tours, la maison d'accueil pour mineurs isolés étrangers en recours pour la reconnaissance de leur minorité en Indre-et-Loire partage le même objectif que les maisons du programme Accueillons en Ile-de-France, qui est de sortir les jeunes de la rue, en leur offrant un hébergement et un accompagnement global au sein d'un environnement stable et sécurisant, en vue d'une prise en charge par les dispositifs de protection à l'enfance, et sur le long terme, d'une intégration sociale et professionnelle. Seulement, l'accompagnement des jeunes n'est pas co-porté par MSF et Utopia 56, mais grâce aux différents pôles de l'antenne de Tours (juridique, scolarité, santé, etc.) avec le soutien d'associations locales. La capacité d'accueil de la maison étant de 14 jeunes, il arrive qu'elle puisse héberger certains jeunes en recours en Ile-de-France selon les disponibilités.

50 mineurs pris en charge

dans notre maison d'accueil de Tours

en 2021

59 mineurs

depuis son ouverture

en novembre 2020 et 67 % de jeunes reconnus mineurs

après leur recours devant le juge des enfants

Au total,
356 mineur·es isolé·es étranger·ères ont été hébergé·es
en 2021

(143 jeunes hébergé·es en 2020)

Activités de mobilisation de l'opinion publique et des citoyen·nes

La collecte de données

Au quotidien, lors de nos actions, nous rassemblons un grand nombre de données que nous centralisons au niveau national, notamment grâce à l'outil Salesforce. Ces données nous permettent de transmettre rapidement aux autorités compétentes (mairies, préfectures, etc.), l'information sur les besoins des personnes à la rue que nous identifions, d'adapter nos activités aux besoins des personnes que nous rencontrons et au contexte afin d'être le plus pertinent possible, et d'alimenter des rapports associatifs et actions de plaidoyer menées seule ou en collaboration avec d'autres acteur·rices. Ces données sont essentielles pour construire des rapports fiables et objectifs étayés, afin de montrer au législateur, aux défenseur·euses des droits et aux citoyen·nes, la violation des droits fondamentaux des personnes, l'illégalité de certains arrêtés et circulaires, la contradiction de certaines lois vis-à-vis du respect des droits humains.

Le plaidoyer

En complémentarité de nos actions de maraudes, d'accompagnement et d'hébergement, nous nous investissons dans une mission de plaidoyer afin d'améliorer les conditions de vie des personnes exilées et sans-abri de manière pérenne et pour pointer les dysfonctionnements des dispositifs mis en place par l'Etat, ainsi que la politique menée par celui-ci, notamment d'invisibilisation et de non-fixation, et le non-respect des droits fondamentaux des personnes exilées, et notamment ceux des mineur·es. Notre plaidoyer se construit à partir des données que nous collectons au quotidien et en collaboration avec de nombreux·ses acteur·rices associatif·ves, ainsi qu'avec les conseils de plusieurs avocat·es. Une grande partie de nos actions de plaidoyer prend aussi la forme de contentieux juridiques ou actions en justice afin de défendre les droits fondamentaux des personnes exilées et l'action associative ou pour contester la politique de l'État.

Crédit : Aurélien Goubau

Crédit : Aurélien Goubau

La mobilisation et la sensibilisation

La force de notre association repose dans la mobilisation citoyenne, essentielle à la mise en place de nos activités et permettant notre présence quotidienne dans la rue. Nous considérons que lorsque les institutions et les pouvoirs publics ne répondent pas aux besoins, les citoyen·nes ont la possibilité d'agir et d'œuvrer pour un accueil inconditionnel plus solidaire. Nous attachons une grande importance à la sensibilisation, que cela soit en permettant à toute personne de venir nous rejoindre facilement pour apporter son aide, ou en allant vers les citoyen·nes leur parler de nos actions et de la situation des personnes exilées et sans-abri, et en portant la voix de ces personnes, régulièrement invisibilisées. A Calais, Grande-Synthe et Paris, nous facilitons la venue de bénévoles en leur proposant un hébergement.

Activités de support

Les activités dites de support sont diverses et nombreuses, allant de la communication, au mécénat et partenariats, à la gestion administrative et aux ressources humaines, etc. Elles sont essentielles au bon fonctionnement des activités d'urgence et de mobilisation. Deux activités de support sont gérées spécifiquement localement.

L'accompagnement des bénévoles

Dès lors qu'un·e nouveau·elle bénévole rejoint Utopia 56, il·elle bénéficie d'une formation de base, un accompagnement et un encadrement dispensés par les équipes de l'association. En sus de ce minimum, nous proposons et mettons à disposition de chacun·e un accompagnement psychologique, des formations spécifiques et thématiques, ainsi que des outils. Par ailleurs, certaines antennes proposent des formations spécifiques au contexte de l'antenne et des actions pour créer du lien entre bénévoles et pour de futurs bénévoles.

+ de 3 000 bénévoles
dans l'ensemble de nos antennes
(2 700 en 2020)

La collecte de dons

Des collectes de dons en nature (vêtements, produits d'hygiène, nourriture, tentes, etc.) sont régulièrement organisées dans nos différentes antennes, avec des partenaires (Monoprix, Biocoop, Decathlon, etc.), lors d'événements ponctuels et via des boîtes de collectes.

Collecte de matériel dans un magasin parisien, le 13 novembre 2021
Crédit : Christophe Michel

CALAIS & GRANDE-SYNTHE

maraudes

accompagnement

hébergement

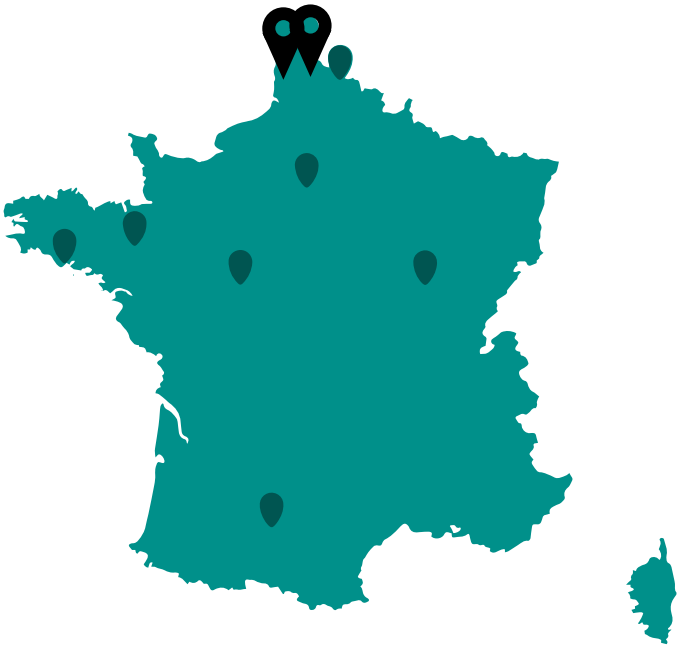

Activités d'urgence

Les 5 ans de la jungle de Calais

Il y a cinq ans, le 24 octobre 2016, la Jungle de Calais était démantelée, sur les près de 10.000 personnes qui y vivaient, plus de 7.000 étaient accompagnées ailleurs en France afin de pouvoir demander l'asile. Cinq ans plus tard, Calais reste une zone d'errance pour des milliers de personnes, dans l'attente d'une traversée. Depuis 2016, notre association et d'autres, n'ont jamais quitté la frontière, au secours et à l'accompagnement de ces milliers de femmes, hommes et enfants. En 2021, les traversées par la mer ont pris le pas sur celles en camion.

La Jungle de Calais, dont les images avaient fait le tour du monde des télévisions, n'existe plus, remplacée par des campements constamment détruits, toutes les 48 h, par les services de l'État. Cette politique de harcèlement, associée à une violence physique et psychologique, a pour objectif de dissuader les personnes de rejoindre le Royaume-Uni. Pourtant, en 2021, jamais autant de personnes n'auront tenté et réussi la traversée, alimentant d'autant plus les réseaux de passage et de traite des êtres humains.

Début octobre 2021, Human Rights Watch détaillait dans un rapport "La stratégie de détresse infligée aux enfants et aux adultes dans la région de Calais". Une réalité déjà mise en avant dans un rapport de la CNCDH en février 2021.

À Calais et Grande-Synthe, nous venons en soutien aux personnes exilées à la frontière franco-britannique. Nous réalisons des maraudes de distribution de matériel de première nécessité, de nourriture et d'eau, ainsi que des maraudes d'information et d'orientation, accompagnons vers les services de soins de santé (PASS, urgences, etc.) et vers les dispositifs de prise en charge (foyer de l'ASE pour mineur·es isolé·es étranger·ères, etc.), faisons de la mise à l'abri d'urgence (hébergeur·ses solidaires, hôtels, etc.), de la prévention des risques pour la traversée (en camion et en bateau) et portons assistance aux personnes en détresse. À Calais, comme à Grande-Synthe, nous disposons en permanence d'une équipe d'astreinte, chargée de répondre au téléphone d'urgence jour et nuit. À Calais, les personnes exilées survivent principalement dans 5 lieux de vie provisoires et leur nombre oscille entre 1.500 à 2.000, et à Grande-Synthe, les personnes sont majoritairement rassemblées dans un seul campement principal, qui peut compter de 200 à plus de 1.000 personnes.

Depuis 2020, les traversées de la Manche en bateau vers l'Angleterre se sont particulièrement accrues. **Ainsi, en 2021, plus de 28.000 personnes ont effectué la traversée de la Manche - ce qui est trois fois plus qu'en 2020 (8.400)**. Conséquence directe de l'augmentation du nombre de tentatives de passages en bateau, le nombre de naufrages s'est lui aussi accru. Parmi nos missions à Calais et Grande-Synthe, nous avons toujours assuré une permanence d'urgence joignable 24h/24 via un téléphone. Avec l'intensification des tentatives de traversée en bateau, nous sommes de plus en plus souvent appelées par des personnes en détresse en mer ou sur les plages. Selon la situation, nous contactons les secours et autorités compétentes ou intervenons directement pour porter assistance. En 2021, afin de répondre à ces sollicitations de plus en plus nombreuses, nous avons mis en place une mission spécifiquement dédiée à l'assistance aux personnes naufragées et débarquées.

En maraude après un naufrage, en octobre 2021 à Calais

Utopia 56 est actuellement la seule association assurant une permanence d'urgence, ainsi qu'une surveillance des plages, et intervenant en soutien aux personnes victimes de naufrages. Afin de pouvoir assurer ce rôle et répondre en urgence aux nombreuses sollicitations après naufrage, nous avons dû réduire certaines de nos activités à Calais et Grande-Synthe, par manque de capacités et de moyens. Ainsi, durant l'année 2021, nous avons considérablement réduit le travail habituel que nous réalisions pour faciliter l'accès aux soins (excepté lors de cas d'urgence). Cette réduction a cependant pu être permise car les campements sont pour la plupart situés à proximité de la PASS et de l'hôpital à Calais, et parce que la PASS a restreint ses créneaux (3 après-midis par semaine) et que les équipes de Médecins du Monde interviennent à Grande-Synthe. En 2021, nous avons réalisé plus de 600 accompagnements. De manière plus globale, le temps consacré à ces missions sur les côtes a un impact sur le temps que nous pouvons passer sur les campements à orienter et accompagner les personnes.

Maraude d'information à Grande-Synthe
Crédit : Aurélien Goubau

En parallèle, nous avons accru la prévention pour les risques de traversée en bateau, aidées par les formations qui nous sont dispensées par Watch The Channel. Nous continuons aussi à intervenir en urgence suite à des appels de personnes en détresse après des tentatives de passage en camion ayant échoué. **En 2021, nous avons reçu plus de 370 appels concernant plus de 6.000 personnes en détresse.**

Crédit : Aurélien Goubau

Activités de mobilisation

Contentieux à la frontière franco-britannique

Les conditions de vie des personnes exilées à la frontière n'ont cessé de se dégrader au cours de l'année. En cause, le rythme incessant des expulsions, qui se déroulent une à deux fois par semaine. **En 2021, Human Rights Observers a recensé 1.226 expulsions de lieux de vie informels à Calais et 61 expulsions à Grande-Synthe (plus de 10.000 tentes et bâches ont été saisies et détruites lors de ces expulsions)**. La plus importante a été celle du campement se situant à proximité du Auchan de Grande-Synthe, où survivaient plus de 1.000 personnes. Suite à cette expulsion survenue le 16 novembre, 660 personnes ont été mises à l'abri de force et emmenées dans des hébergements dans toute la France. Depuis, les personnes exilées sont systématiquement repoussées vers la périphérie de la communauté urbaine de Dunkerque.

Aux côtés de Human Rights Observers, nous avons soutenu une action devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Dunkerque (JEX) le 3 décembre 2021, aux fins de demander la nullité des deux procès-verbaux d'expulsion des 13 et 26 octobre 2021, pour irrégularité de la procédure d'expulsion. Nous aidons les 6 personnes exilées requérantes face à la commune de Grande-Synthe et faisons le lien avec les avocat·es.

En 2020, nous avons déposé une requête en annulation des arrêtés préfectoraux anti-distribution avec l'interassociation de Calais. Cette procédure est toujours en cours. Depuis le premier arrêté émis le 30 septembre 2020, 19 autres arrêtés préfectoraux ont été émis, réduisant progressivement le périmètre autorisé pour la distribution alimentaire par les associations auprès des personnes exilées à la frontière franco-britannique.

Nous avons également formulé une requête en contestation du Préfet et du Sous-Préfet de Calais auprès du Tribunal Administratif de Lille portant sur les verbalisations des bénévoles d'Utopia 56 durant les deux premiers confinements. Nous avons comptabilisé 107 amendes depuis les premiers confinements. Notre demande de faire cesser la politique constante limitant l'action des bénévoles a été déboutée une première fois.

L'année 2021 a été marquée par le drame le plus important survenu à la frontière franco-britannique, celui du naufrage d'au moins 27 personnes survenu en novembre. Plus de 300 personnes sont décédées à la frontière franco-britannique depuis 1999, dont 37 personnes en 2021. Nous basant notamment sur les témoignages des deux survivants du naufrage, nous avons déposé plainte contre X. et contre Monsieur le Préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord, Monsieur le directeur du C.R.O.S.S. GRIS NEZ, Madame la directrice de Her Majesty's Coastguards, pour des faits commis dans la nuit du 23 au 24 novembre 2021, en tous cas sur territoire national et depuis temps non prescrit, et constitutifs des délits suivants : homicide involontaire et omission de porter secours ; ainsi que contre toute autre auteur, co-auteur ou complice que l'enquête viendrait à déterminer. Nous sommes également en lien avec les familles des victimes et collaborons avec elles afin qu'elles se joignent à la plainte.

Crédit :
Christophe Michel

Grève de la faim à Calais et manifestations de soutien

Face aux conditions de vie indignes des personnes exilées à Calais, Philippe, Anaïs et Ludovic ont entamé une grève de la faim le lundi 11 octobre 2021 à l'église Saint-Pierre de Calais. Le père Philippe Demeestère est aumônier du Secours Catholique du Pas-de-Calais. Impliqué dans le tissu associatif, il accompagne et accueille les exilé·es de passage dans la seule permanence de jour existante dans le Calaisis qui est tenue par le Secours Catholique. Anaïs Vogel et Ludovic Holbein sont des bénévoles engagés auprès des associations humanitaires et des personnes en exil sur la route de l'Angleterre.

La mort d'un jeune exilé soudanais, Yasser, a été le déclencheur de cette grève de la faim. Iels demandaient la suspension des expulsions quotidiennes et des démantèlements de campements durant la trêve hivernale ; l'arrêt de la confiscation des tentes et des effets personnels des personnes exilées durant cette même période ; et l'ouverture d'un dialogue citoyen raisonné entre autorités publiques et associations non mandatées par l'État, portant sur l'ouverture et la localisation de points de distribution de tous les biens nécessaires au maintien de la santé des personnes exilées.

Crédit : Julia Druelle

Nous nous sommes mobilisé·es aux côtés de 149 associations, nationales, régionales et locales, afin d'exprimer notre soutien à leurs revendications, réclamant la fin immédiate des traitements inhumains et dégradants contre les personnes exilées dans cette zone frontalière.

Le directeur de l'Ofii, Monsieur Didier Leschi, a été envoyé en tant que médiateur par le président de la République, mais n'a apporté aucune réponse aux revendications, ni instauré de dialogue. Après 38 jours de grève, Anaïs et Ludovic ont mis fin à leur action, mais continuent leur combat à travers le collectif Faim aux frontières. En soutien, nous avons organisé plusieurs manifestations pacifiques, les 6, 13 et 21 novembre, principalement à Calais et Paris.

Crédit : Iris Bjorn

Crédit : Christophe Michel

Actions de support

Ouverture de nouveaux lieux d'hébergement dans le Nord pour les bénévoles

Depuis sa création fin 2015, Utopia 56 met à disposition un hébergement pour les bénévoles qui souhaitent venir rejoindre les équipes de l'association et participer aux actions de soutien auprès des personnes exilées vivant dans les campements à la frontière franco-britannique. L'association facilite ainsi la venue de bénévoles, qui représentent 90% des équipes de Calais et de Grande-Synthe.

Jusqu'en avril 2021 pour les équipes de Grande-Synthe et jusqu'en juin 2021 pour les équipes de Calais, l'hébergement prenait place au camping Les Palominos à Calais, où résidaient également les équipes des autres associations œuvrant dans la région, telles que l'Auberge des Migrants, Calais Food Collective, Collective Aid, Refugee Community Kitchen, Refugee Youth Service, etc.

Au printemps 2021, l'ensemble des équipes ont dû quitter le camping pour des raisons diverses, et ont été relogées dans différents hébergements à Calais ou à proximité. Les équipes Utopia 56 de Calais et Grande-Synthe résident désormais dans des maisons à Steene et Saint-Omer-Capelle. Les équipes de Calais sont divisées entre les deux lieux, faute d'avoir pu trouver d'autres solutions, ce qui augmente le coût du transport et les problèmes de logistique/transport des équipes sur les lieux d'activités. Si les équipes bénéficient désormais d'un hébergement plus confortable, le coût important représenté par ces hébergements est un véritable enjeu pour les associations qui œuvrent dans le Nord. Les difficultés induites en matière de logistique, de coordination et de mutualisation des moyens pour les associations sont aussi particulièrement prégnantes.

Crédit : Aurélien Goubau

CONTACTS

calais@utopia56.org / gs@utopia56.org
Facebook Utopia 56 Calais
Facebook Utopia 56 Grande-Synthe
Instagram Utopia 56 Calais /Grande-Synthe

DIJON

accompagnement

hébergement

À Dijon, nous continuons notre action débutée à l'été 2020 auprès des jeunes majeurs. **En 2021, nous avons accompagné et hébergé 6 jeunes via notre réseau d'hébergeur·ses solidaires situés dans l'agglomération de Dijon**. Au total, 9 hébergeur·ses ont été mobilisé·es durant l'année. Parmi les 6 jeunes, deux étaient encore mineurs, et 4 étaient majeurs et pris en charge auparavant par l'Aide Sociale à l'Enfance. Deux autres jeunes ont été accompagnés dans leurs démarches administratives, l'accompagnement vers l'autonomie, ou leur recherche d'appartement.

Deux jeunes ont dû saisir le Tribunal Administratif dans le cadre d'un refus d'examen de demande de titre de séjour. Les deux recours ont été concluants puisque les deux jeunes sont désormais en possession d'un titre de séjour.

Au cours de l'année, 3 des 6 jeunes accompagnés ont obtenu un récépissé ou un titre de séjour, notamment avec l'aide de l'association locale SOS Refoulement, et 2 jeunes ont pu contracter un bail avec un propriétaire privé et sont désormais en quasi-autonomie. Un suivi est tout de même effectué par les bénévoles d'Utopia 56 pour l'un des deux.

Depuis fin 2021, un dispositif appelé La Touline, réservé auparavant aux jeunes majeurs issus des foyers des Apprentis d'Auteuil, a ouvert ses portes à tous les jeunes majeurs anciennement pris en charge par l'ASE. Nous pouvons désormais les orienter vers eux pour les démarches administratives telles que les demandes d'APL, demandes de logements sociaux, etc.

Collecte de dons en janvier 2021
dans un magasin de Dijon

CONTACTS

dijon@utopia56.org

Facebook Utopia 56 Dijon

Instagram Utopia 56 Dijon

LILLE

maraudes

accompagnement

hébergement

Activités d'urgence

À Lille, plus d'une centaine de personnes exilées survivent au sein de trois lieux de vie principaux : la Friche St-Sauveur, le Parc Matisse et le campement des MIE. Chaque semaine, nous organisons une à deux maraudes sociales, afin d'informer et orienter les personnes rencontrées vers les structures de droit commun et les associations adaptées à leurs besoins, ainsi que pour distribuer du matériel de mise à l'abri, des produits d'hygiène et de l'eau.

En 2021, **nous avons ainsi réalisé 110 maraudes et rencontré en moyenne 40 personnes chaque semaine**. Nous répondons aussi de manière ponctuelle aux besoins urgents des personnes exilées et sans-abri. Nous assurons également une astreinte via un téléphone d'urgence, accessible 24h/24 et 7j/7, sur lequel nous recevons des demandes de mise à l'abri. Nous tentons de mettre à l'abri les personnes les plus vulnérables en priorité via notre réseau de 80 hébergeur·ses solidaires et distribuons du matériel de mise à l'abri si aucune solution d'hébergement n'est trouvée. En 2021, nous avons **hébergé 112 personnes pour au moins une nuitée**. Nous faisons également du suivi et de l'accompagnement pour les femmes, familles et MIE en recours, principalement pour l'accès à l'hébergement. Ainsi, nous avons **accompagné 40 familles** en 2021.

Un important travail est réalisé auprès des mineur·es isolé·es étranger·ères à Lille. En 2021, **nous avons accompagné 105 mineur·es et hébergé 96 d'entre elles·eux.** Nous répondons à leurs besoins primaires, les orientons vers les foyers de mise à l'abri du département et travaillons en lien avec le Centre de la Réconciliation qui scolarise et gère le suivi administratif et juridique des jeunes. Pour maintenir le lien avec les jeunes en recours que nous accompagnons et pour que le suivi soit efficace, nous tenons une permanence au local tous les samedis, durant laquelle nous faisons des activités diverses, préparons un repas ensemble et en profitons pour faire un suivi auprès des jeunes. Nous réalisons des suivis plus détaillés les mardis, en donnant rendez-vous aux jeunes qui ont un ou plusieurs besoin(s) spécifique(s) concernant leur situation.

La maison de répit pour MIE Grand Nord

Tout au long de l'année, nous avons travaillé au développement d'un projet de maison d'accueil pour mineur·es isolé·es étranger·ères en errance à la frontière franco-britannique. Contrairement aux autres maisons, celle-ci ne sera pas une maison d'accueil pour les MIE en recours, mais une maison de répit pour les MIE des campements qui souhaiteront être mis·es à l'abri et n'auront pu bénéficier de places au sein des foyers de l'ASE dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Les jeunes pourront s'y reposer, loin de l'emprise des réseaux de trafiquants et passeurs présents à la frontière, et y bénéficieront de toutes les informations nécessaires à leur projet de vie, et ce, quel qu'il soit. Si les jeunes souhaitent ensuite entamer des démarches en France, nous pourrons les y aider aux côtés de nos partenaires lillois, et les accompagner le temps de la régularisation de leur situation. Située à Lille, la maison est en cours d'achat par notre partenaire Caritas Habitat, à qui nous louerons ensuite le bien, pour une ouverture en avril 2022.

Activités de mobilisation

Nous communiquons de manière régulière à la Mairie de Lille, au Département et à la Préfecture les données collectées sur le terrain concernant les conditions de vie des personnes que nous rencontrons à Lille. Nous avons rejoint plusieurs collectifs lillois : le collectif du 27 mars pour l'accès au logement ; le collectif Gaïa qui a mené une action de mobilisation pour lutter contre les logements vacants ; et faute d'antenne du DAL à Lille, nous répondons via ces deux collectifs aux demandes de mobilisation du DAL national. Le 18 avril 2021, le collectif Gaïa a investi avec 80 personnes de façon pacifique un bâtiment inoccupé appartenant à la municipalité lilloise et laissé à l'abandon depuis 10 ans. La demande du collectif était d'ouvrir le dialogue avec la Mairie sur l'obtention d'une convention d'occupation temporaire afin de redonner vie à cet endroit en y développant un projet à dimension sociale, culturelle et écologique, qui permettrait notamment à une dizaine de personnes non logées de trouver un toit. L'ensemble des personnes ont été délogées par les forces de l'ordre peu de temps après. Au mois de juillet 2021, la police municipale a expulsé de manière totalement illégale les personnes qui étaient installées au parc Matisse. Nous avons soutenu les personnes exilées dans leur dépôt de plaintes pour vol contre la Mairie.

CONTACTS

lille@utopia56.org

Facebook Utopia 56 Lille

Instagram Utopia 56 Lille

PARIS
& ILE-DE-FRANCE

maraudes

accompagnement

hébergement

maisons d'accueil pour MIE

Activités d'urgence

À Paris, nous avons maintenu et renforcé nos activités auprès des personnes exilées et sans-abri contraintes de vivre dans la rue en Ile-de-France, et ce, de manière inconditionnelle. Nous continuons nos maraudes d'orientation et d'information en nous rendant dans les lieux de vie informels ou sur des points fixes (devant la préfecture, squats, etc.), ainsi que nos maraudes de distribution de nourriture et de matériel (vêtements, produits d'hygiène, couvertures, tentes, etc.) fixes et mobiles. Nous avons également maintenu des maraudes véhiculées la nuit dans Paris et sa périphérie, leur régularité variant en fonction de nos capacités. **Ainsi, nous avons réalisé 726 maraudes durant l'année, dont 253 maraudes devant le DEMIE** (dispositif d'évaluation de la minorité des MIE) de la Croix rouge, **227 maraudes pour les hommes seuls à des points fixes ou dans les lieux de vie, et 246 maraudes de nuit**. Nous avons distribué 3.200 tentes et 9.340 couvertures.

Collecte de dons à Paris, en janvier 2021
Crédit : Christophe Michel

Chaque soir, nous tentons de mettre à l'abri les personnes les plus vulnérables, soit les familles, femmes seules et couples, via **notre réseau de 257 hébergeur·ses solidaires** et des partenariats divers, notamment avec des paroisses. Nous essayons également d'orienter et d'accompagner au mieux ces personnes afin qu'elles puissent trouver une solution pérenne hors de la rue. Au premier semestre, nous collaborions avec plus d'une dizaine de paroisses, ce qui nous a permis d'héberger l'ensemble des personnes venues à notre rencontre jusqu'en mai. L'hébergement est plus complexe durant la période estivale, car les hébergeur·ses et les bénévoles gérant les paroisses sont beaucoup moins présent·es à Paris. En 2021, **nous avons hébergé 1.156 familles, couples et femmes seules, pour au moins une nuit, sur 1.814 familles, couples et femmes seules nous ayant sollicité.** Cela représente 4.800 nuitées en hébergement solidaire d'urgence en Ile-de-France en 2021.

Crédit : Christophe Michel

Nous orientons et accompagnons également les mineur·es isolé·es étranger·ères et hébergeons ceux et celles en recours pour la reconnaissance de leur minorité le temps de leur procédure via notre réseau d'hébergeur·ses solidaires longterme et via des maisons collectives. A partir de l'été, nous avons ouvert une permanence juridique hebdomadaire pour les MIE à La Station - Gare des Mines. Concernant l'hébergement, deux lieux alternatifs ont accueilli 42 jeunes jusqu'à fin mai : La Maison Verte et La Confiserie. Ces lieux ont été mis à disposition pour une durée déterminée par nos partenaires le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne et la Mission Populaire Évangélique de France. Nous supervisions la gestion des lieux et y assurions une présence quotidienne. Des activités culturelles, sportives et des cours étaient organisé·es avec différents collectifs et associations.

Notre réseau d'hébergement solidaire ayant une capacité limitée, nous accompagnons régulièrement des familles, couples, femmes seules et mineurs dans le montage d'un campement pour la nuit, en leur fournissant tentes, couvertures et bâches. Faute d'autres solutions, ces campements ponctuels deviennent souvent pérennes et grossissent. Nous veillons à ce que ces campements constituent des lieux sûrs pour ces personnes, en y assurant une présence quotidienne, notamment la nuit avec nos maraudes. De nombreux collectifs de citoyen·nes nous aident dans l'accompagnement des personnes présentes sur ces campements, tandis que nous nous employons à visibiliser cette situation afin que les pouvoirs publics apportent une solution. En parallèle, nous équipons également les hommes seuls afin qu'ils puissent eux aussi être en capacité de survivre à la rue.

Crédit : Christophe Michel

Les maisons d'accueil pour MIE en recours en Ile-de-France

Durant l'année, le programme Accueillons a intégré deux nouvelles maisons pour mineur·es isolé·es étranger·ères en recours en Ile-de-France.

Le 15 février 2021, une nouvelle maison a ouvert à Sevran, sur le même modèle que celle ouverte en octobre 2020. Ainsi, la maison accueille de jeunes garçons aux profils médicalement plus fragiles (sur le plan somatique ou psychologique) suivis directement par les équipes de Médecins Sans Frontières au sein de la maison. Les deux maisons étant situées à proximité, un grand nombre de partenariats et d'activités sont mutualisé·es. En 2021, 37 jeunes ont été hébergés dans les deux maisons de Sevran, dont 34 inclusions au cours de l'année. Depuis leur ouverture, 52 jeunes ont été hébergés au total. Parmi ces 52 jeunes : 15 ont été reconnus mineurs par le juge des enfants et pris en charge par l'ASE et 17 ont reçu une ordonnance de placement provisoire et ne sont pas revenus dans la maison (certains ont reçu une OPP et ont été reconnus mineurs ensuite) ; 5 ont été orientés vers un autre dispositif ; 5 sont sortis du programme après l'obtention de leur majorité.

En avril 2021, nous avons ouvert une cinquième maison pour les MIE en recours. Celle-ci s'inscrit dans le programme Accueillons mené en collaboration avec Médecins Sans Frontières et accueille uniquement des filles mineures. Les équipes d'Utopia 56 s'occupent de l'accompagnement social, médical, psychologique et juridique aux côtés de Médecins Sans Frontières et d'ADSF - Agir Pour La Santé Des Femmes, ainsi que de la gestion au quotidien de la vie collective au sein de la maison. Elles organisent également des activités éducatives, culturelles et sportives. Les jeunes suivent des cours toute la semaine avec l'association Droit à l'École, qui se charge des démarches pour les inscriptions dans des établissements scolaires. Depuis son ouverture, 17 jeunes filles ont pu être hébergées et accompagnées au sein de la maison. Parmi elles, 6 filles ont été reconnues mineures suite à leur recours et prises en charge par l'ASE, et 2 filles ont été ré-orientées vers des dispositifs plus adaptés à leur situation. Au 31 décembre, 9 filles étaient accueillies au sein de la maison.

Au sein de la maison d'Epinay-sur-Seine, 21 jeunes ont pu être accompagnés et hébergés au sein de la maison au cours de l'année, dont 13 inclusions. Parmi eux, 7 jeunes ont été reconnus mineurs suite à leur recours et pris en charge par l'ASE. **En tout, 79 (dont 64 nouveaux.elles) jeunes ont été accompagné·es et hébergé·es dans le cadre du programme Accueillons, dont 75 au sein des maisons en Ile-de-France.**

Activités de mobilisation

Grandes actions de visibilisation

En 2021, nous avons mené 10 grandes actions pour occuper des places et des bâtiments publics avec des personnes contraintes de vivre dans la rue, afin de demander une prise en charge et un hébergement. Ces actions ont pour objectifs de rendre visible ces personnes, souvent rassemblées dans des campements peu visibles et régulièrement déplacés, et leur situation ; ainsi que sensibiliser l'opinion publique à la situation de ces personnes. Une grande partie de ces actions a été menée à Paris en lien avec le Collectif Réquisitions.

L'organisation de ces actions répond à un constat simple. Pendant plusieurs semaines, nous informons les pouvoirs publics d'un nombre croissant de familles et personnes à la rue. Ainsi, nous alertons régulièrement la préfecture d'Île-de-France sur la nécessité de trouver un hébergement pour les personnes que nous suivons au quotidien et pour qui nous essayons de trouver des solutions dans notre propre réseau d'hébergement solidaire. Les services sociaux de la mairie de Paris alertent également la préfecture sur cette situation et demandent des mises à l'abri. Nous avons même eu l'occasion de faire part de cette urgence directement au préfet d'Île-de-France, lors d'une réunion entre la préfecture et des acteurs associatifs à laquelle Utopia 56 avait été invitée en octobre 2021. De nouveau, aucune réponse n'avait été apportée.

Les personnes à la rue participant à ces actions sont informées en amont, notamment des risques et des potentielles issues de l'action. Elles y participent de manière volontaire, et ce, en désespoir de cause. Elles sont libres de mettre un terme à leur participation, à tout moment durant la tenue de l'action. Il en est de même pour nos équipes, pour qui ces actions ne sont nullement obligatoires. Nous veillons à ce que la sécurité de toutes et tous soit garantie. Lors de nos grandes actions, notre mission consiste principalement à accompagner les personnes demandant une mise à l'abri, à être les yeux des citoyen·nes sur le terrain et à assurer un rôle de médiation afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de violence, que cela soit à l'encontre des personnes exilées et sans-abri, comme à l'encontre des représentant·es de l'autorité publique et les forces de l'ordre, notamment durant les évacuations de lieux de vie.

Le 24 janvier 2021, nous avons occupé une école désaffectée dans le XVIe arrondissement avec plus de 300 personnes, conduisant à l'hébergement le jour même par la Ville de Paris, puis par l'État, de 170 personnes sans-abri, dont des familles.

Le 13 février 2021, lors d'une semaine de grand froid, l'hôpital Hôtel-Dieu a été occupé par 200 personnes, menant quelques heures après, à l'hébergement de 70 personnes sans-abri par l'État.

Occupation place de la République le 25 mars 2021
Crédit : Christophe Michel

Le 25 mars 2021, à l'occasion de la Nuit de la Solidarité, 400 tentes sont déployées par le collectif pour occuper la place de la République à Paris aux côtés de plusieurs centaines de personnes. Dans la nuit, 502 personnes sont hébergées par la Ville de Paris et par l'État.

Le 6 mai 2021, le gymnase Japy dans le XIe arrondissement a été occupé avec plus de 350 personnes, dont des femmes seules, des couples, des familles, des mineur·es isolé·es et des hommes seuls sans logement. Ces personnes ont toutes été hébergées le soir même par la ville de Paris et par l'État.

Suite à l'occupation du gymnase Japy, le collectif a appelé à un rassemblement place de la République pour toutes les personnes sans-abri n'ayant pas pu être présentes le 6 mai. Le 12 mai 2021, une manifestation place de la République a ainsi été organisée et à cette occasion, 708 personnes, dont 210 femmes ou personnes en famille, et 498 hommes seuls ont pu être hébergés par la Ville et l'État.

Occupation place de la République le 25 mars 2021
Crédit : Christophe Michel

Le 30 mai 2021, une nouvelle action du collectif place de la République, dans la continuité de la manifestation contre les expulsions, a permis la mise à l'abri de 470 personnes, alors que des centaines demandaient un hébergement. Les forces de l'ordre ont violemment réprimé les personnes qui se sont alors réfugiées au jardin Villemin. Après 4 jours et 4 nuits passées au jardin Villemin, les 546 personnes habitant au sein du campement ont été prises en charge par les services de la préfecture d'Île-de-France/Paris. Les riverain·nes, personnels du jardin, parisien·nes et membres des collectifs et associations ont permis un soutien logistique, alimentaire, matériel et une présence en continu aux résident·es du campement.

En juin 2021, 300 personnes sans domicile se sont installées place de l'Hôtel de Ville avec l'aide d'Utopia 56 et des associations Les Midis du Mie et TIMMY - Soutien aux Mineurs Exilés. Une grande majorité sont des femmes seules, accompagnées de familles, dont une dizaine d'enfants, et de mineurs en recours pour la reconnaissance de leur minorité. Après 24h d'occupation, la préfecture d'Île-de-France a finalement débloqué suffisamment de places pour héberger l'ensemble des personnes présentes sur le campement place de l'Hôtel de Ville. Au total, ce sont 560 personnes qui ont été mises à l'abri, parmi lesquelles 50 mineurs isolés et 320 issues de familles, dont environ 80 enfants.

Le 29 juillet 2021, un campement de plusieurs centaines de personnes sans-abri a été installé place des Vosges. Après une nuit passée dans le square, près de 600 personnes sont mises à l'abri, dont principalement des familles et mineurs isolés, et quelques dizaines d'hommes. Trois gymnases ont été réquisitionnés par la Ville de Paris en attendant de réelles propositions d'hébergement. La préfecture de Région a ensuite procédé à l'évacuation forcée des 200 hommes seuls restants, sans proposition de mise à l'abri.

Le 1er septembre 2021, un campement de plusieurs centaines de personnes sans-abri a été installé dans le parc André Citroën, face à la préfecture de région Île-de-France - Paris. Après trois jours et trois nuits passées sous des tentes, les pouvoirs publics annoncent avoir pris en charge 1.200 personnes. Près de 540 personnes sont hébergées en Île-de-France, tandis que 670 autres personnes sont envoyées en région (Lille, Bordeaux, etc.), et ce, sans information préalable. Plusieurs de ces personnes ont rapidement quitté les solutions d'hébergement où elles avaient été menées, en raison d'obligations en Île-de-France (travail, école des enfants, suivi médical, etc.). Des personnes ont été placées en rétention à leur arrivée et d'autres ont reçu des OQTF.

Le 28 octobre 2021, un campement a été installé sur le parvis de l'Hôtel de Ville avec 90 familles (environ 250 femmes, hommes et enfants) et 25 mineurs isolés en recours afin de demander l'accès à un hébergement d'urgence. Toutes ces personnes avaient dormi la veille au parc de Bercy et survivaient dans la rue depuis plusieurs semaines. Quelques minutes après l'installation, les forces de l'ordre sont intervenues pour déloger par la force l'ensemble des personnes présentes, sans aucune discussion entre les personnes concernées, notre association et les effectifs de police. Nous avons assisté à des scènes similaires des violents événements de la place de la République du 23 novembre 2020. Face à ces intimidations et ces violences, la moitié des familles initialement présentes a quitté le parvis. L'autre moitié est restée, malgré la pression policière, et a finalement pu accéder à un hébergement, soit 125 personnes. Malgré la mobilisation organisée l'après-midi, une centaine de personnes en famille, n'ayant pas pu bénéficier de la mise à l'abri et ayant quitté les lieux du fait de la répression, nous ont sollicité pour un hébergement d'urgence le soir même. La plupart de ces personnes ont alors dormi dehors, sous une tente, invisibilisées à nouveau.

Ces grandes actions permettent l'hébergement de nombreuses personnes et leur sortie de la rue, après le plus souvent plusieurs semaines ou plusieurs mois passés à la rue. Ainsi, **en 2021, 5.311 personnes ont été mises à l'abri suite aux grandes actions de visibilisation** menées à travers le Collectif Réquisitions, seul ou avec d'autres associations.

Après chaque action suivie d'une mise à l'abri, nous restons en contact avec les personnes prises en charge et veillons à ce qu'elles ne soient pas remises à la rue dans les jours qui suivent. Nous nous tenons informé·es des lieux d'hébergement où elles ont été emmenées et continuons à les conseiller, leur rappelant notamment sur l'importance de ne pas quitter la solution d'hébergement octroyée.

L'hébergement de ces personnes est bien évidemment très positif, mais nous nous désolons de constater que les alertes que nous formulons aux pouvoirs publics restent systématiquement inécoutées, et que seules les actions dites « coup de poing » permettent d'obtenir des places. Nous ne réalisons pas ces actions par choix, mais par contrainte, car nous ne pouvons rester impuissant·es face au constat quotidien que nous faisons. Nous sommes la seule association à pouvoir faire un constat précis des familles, couples, femmes seules et mineur·es isolé·es contraint·es de vivre dans la rue, car nous les rencontrons tous les jours. C'est cette position particulière qui motive nos actions.

Depuis celle du 28 octobre, aucune autre grande action de visibilisation n'a été menée. Cette décision résulte d'une volonté interne : ces actions ne devaient revêtir un caractère régulier, mais demeurées ponctuelles. Or, à raison de 10 actions en 2021, ces actions ont fini par devenir régulières et éprouvantes, tant pour nos équipes, que pour les personnes que nous accompagnons. L'organisation de ces actions devenait également de plus en plus compliquée, à mesure qu'elles devenaient régulières. En visibilisant les campements que nous montions tous les soirs, notamment par une forte médiatisation conservée des actions, nous avons réussi à garder un levier auprès des pouvoirs publics, qui procèdent à des évacuations et prises en charge des personnes présentes, sans que nous menions de grandes actions.

Campement devant la préfecture d'Ile-de-France, parc André-Citroen, début septembre 2021

Dépôt de plainte suite aux événements de novembre 2020

Suite à l'évacuation du campement de Saint-Denis le 17 novembre 2020 et l'expulsion des personnes installées place de la République le 23 novembre, nous avons déposé plainte contre X pour des chefs de vol en bande organisée, violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique et destruction, dégradation et détérioration d'un bien appartenant à autrui et contre Monsieur le Préfet de Police de Paris, Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis et Monsieur le Préfet de la Région d'Ile-de-France, et des chefs de complicité de violences volontaires et complicité de destruction, dégradation et détérioration d'un bien appartenant à autrui et de vol en bande organisée, pour des faits commis à Saint-Denis (93) le 17 novembre 2020, à Paris, le 23 novembre 2020, et au cours du mois de novembre 2020 jusqu'au 23 novembre 2020. Nous faisons parti·es des 34, aux côtés de l'association Enfants d'Afghanistan et d'Ailleurs, ainsi que de personnes exilées et personnes bénévoles présentes lors de ces événements. Cette procédure est toujours en cours et dans l'attente de la constitution de partie(s) civile(s).

CONTACTS

paris@utopia56.org

Facebook Utopia 56 Paris

Instagram Utopia 56 Paris

RENNES

maraudes

accompagnement

hébergement

Activités d'urgence

L'antenne de Rennes a commencé l'année avec un nouveau local et l'embauche d'une deuxième personne à la coordination, permettant sa consolidation et structuration. Les équipes ont ainsi pu élargir leurs activités et créer progressivement un pôle d'astreinte et d'accompagnement des familles exilées à la rue. Un numéro d'astreinte "Urgence mise à l'abri Famille" associée à une équipe disponible chaque soir de la semaine, permet de mettre à l'abri les familles portées à notre connaissance ou venues à notre rencontre dans la journée. Au cours de l'année, deux campements ont été montés avec les familles que nous accompagnons, faute d'autre solution (au square des Hautes Ourmes dans le sud, puis au parc des Gayeulles au nord). Nous avons maintenu le plaidoyer autour de l'accès à l'hébergement, le dialogue et les négociations avec les institutions et les collectivités territoriales concernées, constitué des référés hébergements DAHO et DALO, un réseau d'hébergeur·euses d'urgence pour les familles et trouvé des solutions associatives avec l'aide de partenaires extérieurs. **Fin décembre 2021, 32 familles étaient hébergées (à Thorigné-Fouillard, à l'Université de Rennes 2 ou chez des hébergeur·ses solidaires) via nos réseaux**, ce nombre ne cessant de croître du fait des arrivées et des sorties de dispositifs.

Nous avons renforcé nos partenariats avec D'Ici et d'Ailleurs et le MRAP 35 pour l'accompagnement des MIE en recours et avons amélioré l'accompagnement dispensé, notamment pour l'accès au transport (lancement d'un système de parrainage transport en ligne) et la scolarisation des jeunes suivi·es. Tous·tes les jeunes sont scolarisé·es en lycée professionnel (dans des CAP ou Bac pro) ou dans des classes adaptées (Mission de lutte contre le décrochage scolaire ou UPE2A). Cependant, la scolarisation en dehors de ces classes reste tout de même très difficile. **En 2021, nous avons accompagné et hébergé 41 mineur·es isolé·es étranger·ères,** dont 3 MIE issus du programme Accueillons, et aidé dans le dépôt et suivi de 30 recours pour la reconnaissance de minorité. Ainsi, 9 jeunes ont été reconnu·es mineur·es suite à leur recours et pris·es en charge par l'ASE. Nous pouvons, par ailleurs, proposer un suivi psychologique pour les mineur·es par des professionnel·les psychologues bénévoles. De même, les problèmes de santé de certain·es mineur·es ont pu rapidement être prévenus et pris en charge, grâce à un partenariat avec le réseau Louis-Guilloux et la PASS de Rennes.

En parallèle, nous avons maintenu nos activités de maraudes de distribution et d'orientation au même rythme. En 2021, **nous avons réalisé 95 maraudes.**

Activités de mobilisation

Nous avons été les interlocuteur·rices privilégié·es de la Mairie de Rennes lors du campement des Gayeulles et acteur·rices principaux·les dans la mise à l'abri des familles non hébergées par l'Etat ou la Ville de Rennes. Ce qui nous a permis de développer à la fois le plaidoyer autour de la cause des exilé·es, mais également de renforcer les relations avec différent·es élu·es rattaché·es à cette cause. Nous avons ainsi assisté à trois visioconférences et deux rencontres avec l'élu à la solidarité de la Ville de Rennes, obtenu deux audiences avec la Préfecture et sommes intervenu·s au Conseil municipal.

Nous nous sommes maintenu·es dans le collectif de l'inter-organisation de soutien aux personnes exilées et avons participé à l'organisation de nombreuses manifestations et actions de soutien aux personnes exilées. Nous avons aussi rejoint le Collectif Réquisitions de Rennes, avec lequel nous avons occupé la place de la Mairie de Rennes le 14 avril 2021, afin d'exiger la mise à l'abri immédiate, digne et pérenne de 37 personnes, dont 24 enfants, que nous accompagnons depuis plusieurs mois. Nous avons été expulsé·es par les forces de l'ordre, sans qu'aucune solution d'hébergement ne soit proposée. En 2021, nous avons mené 7 actions de visibilisation pour demander des mises à l'abri, ce qui a conduit à la prise en charge de 37 personnes.

Collecte de produits alimentaires dans un magasin à Rennes le 28 septembre 2021

CONTACTS

rennes@utopia56.org

Facebook Utopia 56 Rennes

Instagram Utopia 56 Rennes

TOULOUSE

maraudes

accompagnement

L'antenne de Toulouse a été marquée en 2021 par la fin du programme Accueillons et la réorientation de ses activités, avec plusieurs phases d'étude et de diagnostic des besoins, afin de définir au mieux nos modalités d'intervention.

Si la crise du Covid-19 a eu pour impact de réduire notre réseau d'hébergement solidaire au national, l'ouverture des quatre maisons du programme Accueillons en Ile-de-France a permis de suppléer aux besoins en matière d'hébergement pour les mineur·es en recours que nous accompagnons. Ainsi, l'implantation du programme Accueillons en Occitanie avec pour objectif d'y développer un réseau d'hébergeur·ses solidaires pour les mineur·es en recours en Ile-de-France a perdu en pertinence. Le programme a donc pris fin en Occitanie à la fin de l'année 2021. Nous avons entamé des démarches afin de réorienter notre action auprès des mineur·es isolé·es étranger·ères à Toulouse. Ainsi, nous avons beaucoup suivi l'évolution du projet d'hébergement des 80 mineurs résidant sur le site des Tourelles entre le collectif AutonoMIE et la Ville de Tours, tout en essayant d'identifier des besoins potentiels auxquels nous pourrions apporter une réponse.

Campement de personnes originaires d'Albanie sur les berges de la Garonne, décembre 2021.
Crédit : Antoine Bazin

Nous avons continué les maraudes de distribution de produits de première nécessité, dont la nourriture, destinées aux personnes en grande précarité de rue et intensifié les maraudes dans les bidonvilles afin d'apporter un accompagnement social collectif et individuel (social, administratif et juridique) à leurs habitant·es, dans l'objectif de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. **Chaque semaine, nous intervenons dans 7 bidonvilles où vivent plus de 250 personnes originaires d'Albanie, Bulgarie et Roumanie.** En parallèle, nous travaillons à la construction d'un plaidoyer favorisant la politique de résorption des bidonvilles, inexistante à ce jour, et ce, avec différents partenaires, dont Médecins du Monde.

Enfin, durant deux mois (fin octobre à fin décembre 2021), nous avons mené un diagnostic de la situation des squats de personnes exilées, dont celui du square Babinet, afin de proposer des modes d'intervention adaptés, autant dans l'action que dans le plaidoyer. Le squat du square Babinet au Mirail est l'un des plus importants de la région, comptant plus de 350 personnes, dont une grande majorité d'hommes d'Afrique de l'Ouest, avec des statuts administratifs et juridiques divers.

CONTACTS

toulouse@utopia56.org

Facebook Utopia 56 Toulouse

Instagram Utopia 56 Toulouse

TOURS

accompagnement

hébergement et maison d'accueil pour MIE

À Tours, nous sommes spécialisé·es dans l'accompagnement et l'hébergement des mineur·es isolé·es étranger·ères. Le projet de la maison pour mineurs en recours démarré en novembre 2020 s'est parfaitement intégré au fonctionnement de l'antenne. La maison accueille en permanence 14 jeunes en recours pour la reconnaissance de leur minorité devant le juge des enfants en Indre-et-Loire et quelques-uns en Ile-de-France (lorsque des places sont disponibles). **Depuis son ouverture, la maison a permis la mise à l'abri et l'accompagnement de 59 jeunes**. Parmi ces 59 jeunes, 37 jeunes ont eu une réponse du juge des enfants suite à leur recours : 25 ont été reconnus mineurs et pris en charge par l'ASE, et 12 n'ont pas été reconnus mineurs. Cela correspond pour le moment à environ 67% de jeunes accompagnés et reconnus mineurs après leur recours devant le juge des enfants.

En parallèle, plusieurs jeunes continuent à être hébergés au sein de notre réseau d'hébergeur·ses solidaires et 12 jeunes ont bénéficié de chambres à l'hôtel avec la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) via le SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation). Certains de ces jeunes y ont été orientés directement et d'autres sont passés d'abord par la maison ou en hébergement solidaire.

En 2021, nous avons rencontré 102 nouveaux jeunes, uniquement des garçons. **Au total, nous avons accompagné et hébergé 98 jeunes**, dont 80 hébergés en urgence et 83 sur le long terme : 7 hébergés chez des hébergeur·ses solidaires, 50 hébergés au sein de la maison et 26 hébergés à l'hôtel. **Durant l'année, 75 recours ont été lancés avec notre aide et 53 recours ont abouti (certains entamés en 2020) à la reconnaissance de la minorité des jeunes et à une prise en charge par l'ASE.**

Nous accompagnons ces jeunes au quotidien, à l'aide de nos équipes constituées en différents pôles : hébergement, juridique, santé, scolarité, repas et stocks, activités, etc. Nous nous chargeons des repas du matin et du soir pour les 14 jeunes hébergés dans la maison et les 18 jeunes hébergés à l'hôtel, tandis que le déjeuner est assuré par notre partenaire La Table de Jeanne-Marie. Cela implique un vrai travail de collecte et une logistique importante, que cela soit pour les denrées alimentaires, mais aussi pour les vêtements, produits d'hygiène et fournitures.

L'antenne et la maison sont complémentaires, puisque la maison n'est pas ouverte la journée et l'antenne prend le relais, en proposant des activités au sein du local. Les jeunes sont soit scolarisés, soit inscrits à l'école alternative que nous gérons avec des professeurs bénévoles. En tout, 434 heures de cours ont été dispensées durant l'année.

CONTACTS

tours@utopia56.org

Facebook Utopia 56 Tours

Instagram Utopia 56 Tours

NATIONAL

Activités de mobilisation

Centralisation des données, développement de la communication et structuration d'un plaidoyer national

Un travail important a été mené durant l'année afin d'améliorer la collecte des données au sein de nos équipes, ainsi que la remontée et la centralisation au niveau national, afin de pouvoir renforcer notre communication, mais surtout construire un plaidoyer.

Embauché en novembre 2020, le coordinateur de la communication a permis de mettre en place une vraie stratégie de communication à l'échelle nationale, en lien avec le développement d'un plaidoyer, et de coordonner la communication entre les antennes. Les coordinateur·rices d'antenne sont également soutenu·es dans le développement de la communication à l'échelle locale. Dans cette même logique, un nouveau site internet a vu le jour, permettant une meilleure navigation et une prise en main plus aisée pour les utilisateur·rices, notamment pour devenir bénévoles.

Les relations avec les médias se sont consolidées et nous ont permis de faire un réel travail de médiatisation et de visibilisation de la situation des personnes à la rue, notamment des campements dans lesquels ces personnes survivent. Un travail en cohérence avec celui de plaidoyer que nous développons, principalement de contentieux. Ainsi, une réflexion importante se mène en interne autour du développement et du renforcement de notre plaidoyer et de ses différents axes, en nous appuyant sur nos partenaires comme Vox Public. Notre plaidoyer se développe également en lien avec les actions que nous menons, avec comme enjeu principal le respect des droits fondamentaux, dont le droit au logement. Notre travail aux côtés de l'association Droit au Logement œuvre dans ce sens. En parallèle, nous faisons de la surveillance de l'orientation des personnes que nous accompagnons et qui bénéficient de mises à l'abri de la part des préfectures. Nous veillons ainsi à ce que ces personnes ne soient pas remises à la rue, mais bénéficient d'une réelle prise en charge sur le long terme.

Le projet “Cocotopia”

Le projet “Cocotopia” est né au début de l’année 2021 de la rencontre entre Utopia 56 et la Coconuts Sail Team. Cette famille de marins, composée de Jay, Natasha et de leurs 4 enfants, a mené une vie nomade pendant 10 ans à bord de son voilier sans moteur Messenger, puis a posé ses valises dans le port d’Etel, dans le Morbihan. Depuis plusieurs années, ils se sont engagés dans le monde de la course au large avec un projet Classe Mini.

A l’occasion de la Mini Transat 2021, le skipper Jay Thompson et sa famille ont décidé de s’associer à l’association Utopia 56. A travers la voile, la Coconuts Sail Team veut transmettre les idées de liberté et d’égalité qui les animent. C’est donc par conviction et solidarité qu’ils ont invité Utopia 56 à faire partie de leur aventure, afin de profiter de la notoriété de la voile pour mettre en lumière la situation des personnes exilées en France et les personnes qui se mobilisent à leurs côtés.

À bord de son bateau Mini 6.50 Speedy Gonzalez, qu’il a construit lui-même et dont la voile a été repeinte aux couleurs d’Utopia 56, le skipper Jay Thompson s’est élancé pour la célèbre Mini Transat, qui l’a fait traverser l’Océan Atlantique, le 27 septembre. Sa traversée n’a pas été sans embûches, puisque Jay et son bateau ont été attaqués par une orque au large de l’Espagne. Il est arrivé le 9 octobre à la première étape de Santa Cruz de La Palma, à la 9e place en Proto, puis le 15 novembre à la seconde étape à Saint-François (Guadeloupe), à la 13e place en Proto.

La Mini Transat n’est que le début d’un partenariat de longue durée qui s’est construit entre Utopia 56 et la Coconuts Sail Team, toutes deux particulièrement fières et honorées de cette collaboration.

Activités support

Structuration et développement des équipes

L'association a continué sa phase de développement et de structuration en 2021. Si de nouvelles embauches ont accompagné l'ouverture des deux nouvelles maisons en Ile-de-France et le développement du programme Accueillons, plusieurs autres ont permis de renforcer les antennes et l'équipe nationale. L'équipe nationale que nous avions commencé à constituer en 2020 a été renforcée avec l'embauche d'une responsable administrative et financière et d'un responsable ressources humaines et psychologie du travail en alternance, permettant de venir en appui structurel à l'ensemble des équipes de terrain. Ainsi, 12 nouveaux postes ont été créés durant l'année, amenant les effectifs à 30 salarié·es.

En parallèle, le règlement intérieur a été mis à jour afin de mieux définir les valeurs de l'association, les attendus, les droits et devoirs de chacun des membres.

Accompagnement des équipes et bien-être au travail

En 2021, de nombreuses démarches ont été lancées afin d'améliorer le bien-être des personnes œuvrant au sein de l'association et leur garantir de bonnes conditions de travail. Le travail sur le terrain peut être très éprouvant, c'est pourquoi il est important que l'association soit garante d'un cadre bienveillant et mette à disposition un certain nombre de ressources.

Nous avons ainsi mis en place des groupes de parole réguliers dans la plupart des antennes, animés par des psychothérapeutes, afin d'accompagner les bénévoles, stagiaires et volontaires en service civique. Ces groupes de parole doivent permettre de pouvoir élaborer et revenir sur les difficultés ressenties sur le terrain. Ainsi, depuis juin 2021, des temps de parole mensuels ont été mis en place au sein de l'antenne de Rennes avec la contribution de psychologues bénévoles, permettant d'assurer le bien-être des équipes et de les rassurer par la possibilité de parler. Dans chaque antenne, les bénévoles, salarié·es, volontaires et stagiaires peuvent solliciter gratuitement un·e psychologue externe. L'association prend en charge 3 séances par personne, mais ce nombre peut être réévalué selon les besoins.

Un dispositif d'accompagnement des équipes salariées est en phase de mise en place, afin de leur proposer de rencontrer de manière ponctuelle un·e psychologue externe à l'association. Ce temps de parole individuel doit permettre d'aborder les difficultés, les ressentis, les souffrances et les questionnements liés à leurs activités. Il s'agit d'un moment offert à chaque salarié·e dont il·elle peut se saisir. Le projet lancé en fin d'année va démarrer en phase pilote avec quelques salarié·es volontaires.

De nombreuses fiches ressources ont été réalisées et mises à disposition des coordinateur·rices d'antennes pour les sensibiliser à la question du bien-être des bénévoles (épuisement professionnel, trauma, etc.).

Afin de permettre aux salarié·es de ne pas être surmené·es par leur travail, la rédaction d'une charte de droit à la déconnexion a été entamée par nos équipes. Il est prévu qu'elle contienne des recommandations à suivre afin de permettre aux salarié·es de préserver une séparation entre vie personnelle et vie professionnelle, incluant la définition d'une plage horaire de travail, du respect des congés et des jours de repos. L'objectif est que cette charte puisse être élargie à l'ensemble des équipes par la suite (bénévoles, etc.).

Une réflexion a également été entamée autour de l'outboarding pour travailler sur l'accompagnement des bénévoles, salarié·es, volontaires et stagiaires lors de leur départ de l'association. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'assurer le suivi et préparer leur départ de l'association après leur temps passé avec nous.

Enfin, un comité de coordination consacré au bien-être se réunit toutes les deux semaines pour échanger, améliorer et retravailler les actions déjà mises en place pour le bien-être de tous·tes et faire de nouvelles propositions.

Comités de coordination

Afin de garder un lien avec la réalité opérationnelle et de venir en soutien aux équipes, le Conseil d'Administration a constitué des comités de coordination, qui correspondent à des groupes de travail internes formés autour d'une thématique ou d'un enjeu précis concernant l'association. Un premier comité de coordination avec des membres du CA volontaires et les coordinateur·rices nationaux·les permet au CA de mieux comprendre les problématiques du terrain, d'être informé des réalités opérationnelles afin de prendre les meilleures décisions pour l'association alliant pragmatisme, efficacité et adéquation aux valeurs de l'association. Il permet aussi aux équipes de trouver un soutien du CA pour résoudre des problèmes que les équipes n'ont pas le temps de creuser. Au cours de l'année, d'autres groupes de travail se sont formés avec pour objectif de réfléchir sur des enjeux internes ou externes de l'association et de proposer des axes de travail ou des outils pour venir en soutien aux équipes. Au cours de l'année, plusieurs groupes de travail se sont donc formés autour de thématiques précises : bien-être des équipes, plaidoyer de l'association, amélioration des revenus et éthique.

Un comité permanent a également été constitué en lien avec la plateforme de signalement lancée en juin 2021 : le comité d'écoute. Ouverte à toutes et à tous, la plateforme permet de signaler tout comportement ou action allant à l'encontre de nos valeurs. Le comité d'écoute, composé de bénévoles, de salarié·es et de membres du conseil d'administration, gère la plateforme. Ses membres ont tous été formé·es à reccueilllir la parole des lanceur·euses d'alerte et/ou victime de toutes violences ou discrimination, et s'engagent à mener une écoute attentive et bienveillante, ainsi qu'à respecter les choix et la confidentialité des informations transmises dans le cadre de cette écoute.

Accompagnement associatif

Utopia 56 évoluant significativement, nous avons souhaité soutenir des associations partenaires de plus petites tailles dans leur développement. Ainsi, pour la seconde année consécutive, nous avons soutenu l'École Alternative des Monts d'Arrée (EAMA) en Bretagne, qui accueille des MIE en recours ou des personnes isolées, en finançant le loyer annuel de leur hébergement collectif (accueillant 18 personnes). Nous collaborons avec l'EAMA, qui gère également une école alternative, pour l'accompagnement et l'hébergement des MIE en recours à Rennes depuis 2019.

À Calais, nous avons accompagné Calais Food Collective, qui distribue des denrées alimentaires à cuisiner, dans sa constitution en association et aidé au montage de partenariats pour récupérer des denrées alimentaires.

À Ouistreham, nous collaborons étroitement avec le collectif Citoyen·nes en lutte, à travers différents axes : co-signature de lettres et communiqués de presse ; fourniture de matériel de mise à l'abri, vêtements et nourriture ; participation à la collecte nationale Monoprix ; conseils et échanges réguliers.

Le retrait de Choose Love à la frontière franco-britannique

En 2021, le travail de nombreuses associations s'est retrouvé mis en péril. L'organisation internationale Choose Love, anciennement Help Refugees, présente depuis 2015 à la frontière franco-britannique, a annoncé retirer ses financements auprès de plusieurs associations œuvrant sur le terrain. Dans un premier temps, Choose Love intervenait à travers un rôle double, à la fois comme association de distribution de NFI (non-food items) et comme financeur de nombreuses associations et projets collectifs. Puis, en septembre 2019, l'ONG a décidé de se focaliser sur le soutien financier, en déléguant les distributions de NFI à l'association Collective Aid. A partir de janvier 2022, l'organisation va définitivement se retirer de Calais et n'y soutiendra plus aucun projet (exceptée ECPAT, association assurant le suivi des mineur·es isolé·es étranger·ères du Calaisis qui succède au Refugee Youth Service). Le retrait de Choose Love représente un manque en matière de financements considérable. Ainsi, pour y faire face, plusieurs associations et collectifs ont décidé de se réunir à travers une initiative commune.

Cette initiative consiste en un projet inter-associatif développé par 5 associations œuvrant en soutien aux personnes exilées vivant dans les campements à la frontière franco-britannique, plus précisément dans les villes de Calais et Grande-Synthe. L'objectif de cette initiative était de sauver la base humanitaire de Calais et Grande-Synthe, qui n'entend pas être une base exhaustive et rassembler toutes les organisations œuvrant à la frontière franco-britannique, mais réunit des acteurs associatifs fortement impactés par le retrait de Choose Love et menant des actions d'urgence.

Ainsi, l'Auberge des Migrants, Calais Food Collective, Collective Aid et le Refugee Women's Centre étaient financés en grande partie par Choose Love et leurs actions se sont retrouvées directement mises en péril. Utopia 56 n'a jamais été financée par Choose Love, mais ses activités sont directement liées à celles menées par les associations précédemment citées et risquaient d'être considérablement fragilisées si ces dernières venaient à réduire considérablement leur mission ou à disparaître. L'ensemble des activités mises en place ces dernières années par ces acteurs constituent un éventail de soutiens déterminants et essentiels pour les populations exilées bloquées à la frontière franco-britannique. Elles forment une base humanitaire qui, si elle était amenée à disparaître, impacterait l'ensemble des acteurs associatifs de la région.

En décembre 2021, grâce à l'effort commun mené par chaque membre de cette initiative, des fonds d'urgence ont pu être trouvés et vont permettre de garantir la pérennité de l'ensemble des activités durant l'année 2022.

CONTACTS

coordination@utopia56.org /
contact@utopia56.org

Facebook Utopia 56

Twitter Utopia 56

PERSPECTIVES 2022

En 2022, nos perspectives restent similaires à celles de 2021, dans notre axe de structuration et consolidation de nos actions :

- La stabilisation et pérennisation des 8 antennes en place ;
- Le développement de partenariats associatifs nationaux et locaux ;
- La multiplication de notre dispositif d'hébergement solidaire pour les mineur·es isolé·es étranger·ères à travers la mobilisation de nouveaux·elles hébergeur·ses ;
- L'ouverture de la maison de répit pour MIE Grand Nord à Lille ;
- L'ouverture de la maison jeunes majeurs à Tours ;
- La consolidation de la structure salariale en renforçant le nombre des effectifs salariés de l'association afin d'assurer une coordination et un appui solide à l'action de l'ensemble des bénévoles, volontaires en service civique et stagiaires ;
- Le perfectionnement de nos outils de collecte de données sur le terrain ;
- L'amplification de nos actions de plaidoyer, notamment sur les questions liées à la non prise en charge des MIE, du respect des droits fondamentaux, du droit d'asile, du droit à l'hébergement et de la régularisation des personnes ;
- Le renforcement de notre travail de sensibilisation auprès du grand public et des représentant·es politiques locaux·les et nationaux·les ;
- L'augmentation de nos actions de communication ;
- L'amélioration du bien-être de nos équipes, par le biais d'un meilleur accompagnement, de formations, de temps d'échanges, de mise à disposition d'outils et d'un hébergement mieux adapté pour les bénévoles et volontaires en service civique en mission dans nos antennes ;
- Le développement d'une présence plus importante aux frontières, principalement franco-britannique et franco-espagnole, à travers des activités de maraudes d'observation et de surveillance.

Utopia 56

Mobilisation pour les exilé.e.s

Photo page 46 - crédit : **Aurélien Goubau**

Design graphique : **Clara Delboé**